

# Forêts et paysages ruraux autour de Nozay



Visorando



Randonnée n°4300420

Une randonnée proposée par cybureau

Itinéraire varié autour de Nozay, charmant village situé à vingt-quatre kilomètres au Sud-Ouest de Paris.

Cette randonnée traverse des paysages divers : champs, forêts, centre équestre. Sa topographie est variée (étendues plates, zones vallonnées). Belles vues sur le village de Marcoussis.

<b>Durée :</b>	3h40	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	11.69km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	121m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	125m		
<b>Point haut :</b>	167m	<b>Commune :</b>	Nozay (91620)
<b>Point bas :</b>	89m		

## Description

Départ du parking de la mairie et de l'église de Nozay.

**(D/A)** Face à l'église, suivre la route principale vers la gauche, la Rue du Gros Chêne. Bifurquer ensuite à droite dans la Rue du Temple. Dépasser le château d'eau puis le cimetière. Ignorer un départ sur la droite et atteindre la mare de Nozay.

**(1)** Prendre le 1<sup>er</sup> passage à gauche et longer la mare à main droite. Au bout, suivre en face la rue appelée le Chemin de la Croix Boisée (cette rue oblique sur la droite et devient la Rue Claude Monet). En bas (Rue Paul Cézanne sur la gauche), s'engager dans le passage sur la droite. Au feu, traverser la D35 et continuer en face.

**(2)** À l'intersection, continuer tout droit et franchir le ruisseau Le Mort. Plus loin, longer le stade du Mesnil-Forget. Quand la route vire à gauche, poursuivre tout droit sur un chemin de terre.

**(3)** Traverser la Rue du Moulin et descendre la Rue du Mesnil Forget. Plus loin, croiser l'impasse du même nom côté droit et aboutir aussitôt à un croisement (panneau Stop).

**(4)** Tourner alors à droite dans la Rue de la Roche Garnier. Croiser la Rue des Sables côté gauche et continuer tout droit. Au bout de la rue, prolonger dans le Sentier des Fonceaux.

**(5)** Après une centaine de mètres, prendre le 1<sup>er</sup> chemin à droite qui monte dans la forêt. À l'intersection suivante, monter à droite sur un chemin en lacets. Rejoindre ainsi le plateau (vue sur la vallée et, sur la gauche, le Centre National du Rugby de Marcoussis).

**(6)** À la sortie du sentier, prendre à droite sur la Rue Jean Cocteau, qui vire bientôt à gauche. À la Place Georges Brassens, obliquer à droite dans le passage. Au bout, tourner à droite dans le Chemin du Rocher. Au croisement en T, suivre à droite la Rue du Moulin.

**(3)** Au Stop, tourner à gauche et suivre de nouveau le Sentier du Mesnil Forget. Emprunter une nouvelle fois le petit pont sur le ruisseau Le Mort.

**(2)** Prendre tout de suite à droite le sentier qui longe le ruisseau. Contourner un réservoir par la gauche. Rejoindre la D35 et la suivre à gauche sur quelques dizaines de mètres. Traverser la D35 au feu pour prendre en face le Chemin Saint-Pierre. Suivre cette route sur environ 1,2

## Points de passages

**D/A Parking mairie - Église Saint-Germain d'Auxerre (Nozay)**

N 48.660456° / E 2.242227° - alt. 163m - km 0

**1 Mare de Nozay**

N 48.656558° / E 2.242699° - alt. 160m - km 0.49

**2 Carrefour de la boucle de Nozay - Pont sur Le Mort**

N 48.651411° / E 2.245964° - alt. 149m - km 1.28

**3 Carrefour de la boucle de Marcoussis**

N 48.644813° / E 2.244395° - alt. 153m - km 2.06

**4 Rue de la Roche Garnier**

N 48.641067° / E 2.244567° - alt. 91m - km 2.51

**5 Départ de chemin à droite**

N 48.642197° / E 2.235672° - alt. 90m - km 3.2

**6 Rue Jean Cocteau**

N 48.643608° / E 2.237764° - alt. 147m - km 3.52

**7 Chemin du Gros Chêne - Entrée bois de Saint-Eloi**

N 48.65704° / E 2.257398° - alt. 162m - km 6.26

**8 Patte d'oie du Bois de Saint-Eloi**

N 48.659442° / E 2.254657° - alt. 160m - km 6.77

**9 Sortie du Bois de Saint-Éloi**

N 48.663815° / E 2.249936° - alt. 151m - km 7.45

**10 Pont sur le Rouillon**

N 48.673802° / E 2.247189° - alt. 121m - km 8.88

**11 Route de Nozay**

N 48.675605° / E 2.238977° - alt. 145m - km 9.56

**12 Rond-point**

N 48.668612° / E 2.236005° - alt. 153m - km 10.39

**D/A Parking mairie - Église Saint-Germain d'Auxerre (Nozay)**

N 48.660466° / E 2.242233° - alt. 163m - km 11.69

km (passer le panneau "La Ville Du Bois").

**(7)** Quand la route vire à droite et change de nom, tourner à gauche sur le chemin qui rentre dans le Bois de Saint-Éloi (Chemin du Gros Chêne). Prendre ensuite le 1<sup>er</sup> chemin sur la droite. Laisser sur la droite un premier chemin et aller jusqu'à l'intersection suivante en patte d'oie.

**(8)** Obliquer alors à gauche. Au croisement suivant, effectuer un droite-gauche pour traverser une piste de VTT. Continuer au Nord-Ouest et suivre le balisage Jaune jusqu'à la sortie du bois en ignorant les départs sur la droite.

**(9)** À la sortie du bois, traverser et effectuer un droite-gauche pour suivre le Chemin du Lunezy. Au croisement suivant, tourner à gauche dans la Rue du Ruisseau Blanc. En bas de la rue, franchir un ruisseau, virer à droite et poursuivre sur un chemin goudronné. Longer un centre équestre, passer sous des lignes à haute tension et descendre sur un chemin bien marqué mais non figuré sur la carte IGN. Au premier croisement, poursuivre la descente sur la gauche jusqu'au pont.

**(10)** Emprunter le pont pour franchir le Rouillon. Juste après avoir passé le pont, prendre sur la gauche (ne pas suivre le chemin principal qui monte sur la droite puis en face). Rejoindre un rue goudronnée et ignorer tout de suite un départ sur la gauche. Au croisement suivant, poursuivre le Chemin du Rocher. Croiser le Chemin du Bois des Vignes côté droit et aboutir à un croisement.

**(11)** Traverser alors la Route de Nozay et la suivre à gauche en empruntant une piste cyclable qui lui est parallèle. Passer de nouveau sous les lignes à haute tension. et ignorer les départs sur les côtés.

**(12)** Après le rond-point, poursuivre en face, puis traverser pour rejoindre la piste cyclable qui est maintenant sur la gauche de la route. Longer un stade et des courts de tennis à main gauche. Au rond-point, continuer sur la Rue de Villarceau. Prendre la 2<sup>e</sup> rue à droite en direction du centre ville. Au bout, tourner à gauche dans la Rue de Versailles et rejoindre rapidement la mairie et l'église de Nozay (**D/A**).

## Informations pratiques

Départ face à la mairie au milieu de commerces de proximité (boulangeries, boucherie, Petit Casino, bar, cave, ... ainsi qu'un petit marché le samedi matin).

Il est très facile de se garer sur le parking gratuit derrière la mairie. Si vous avez besoin de prévoir un pique-nique, les commerces locaux sont disponibles sur place (petit Casino, boucher, boulangeries...). Attention aux fermetures le dimanche après-midi et le lundi.

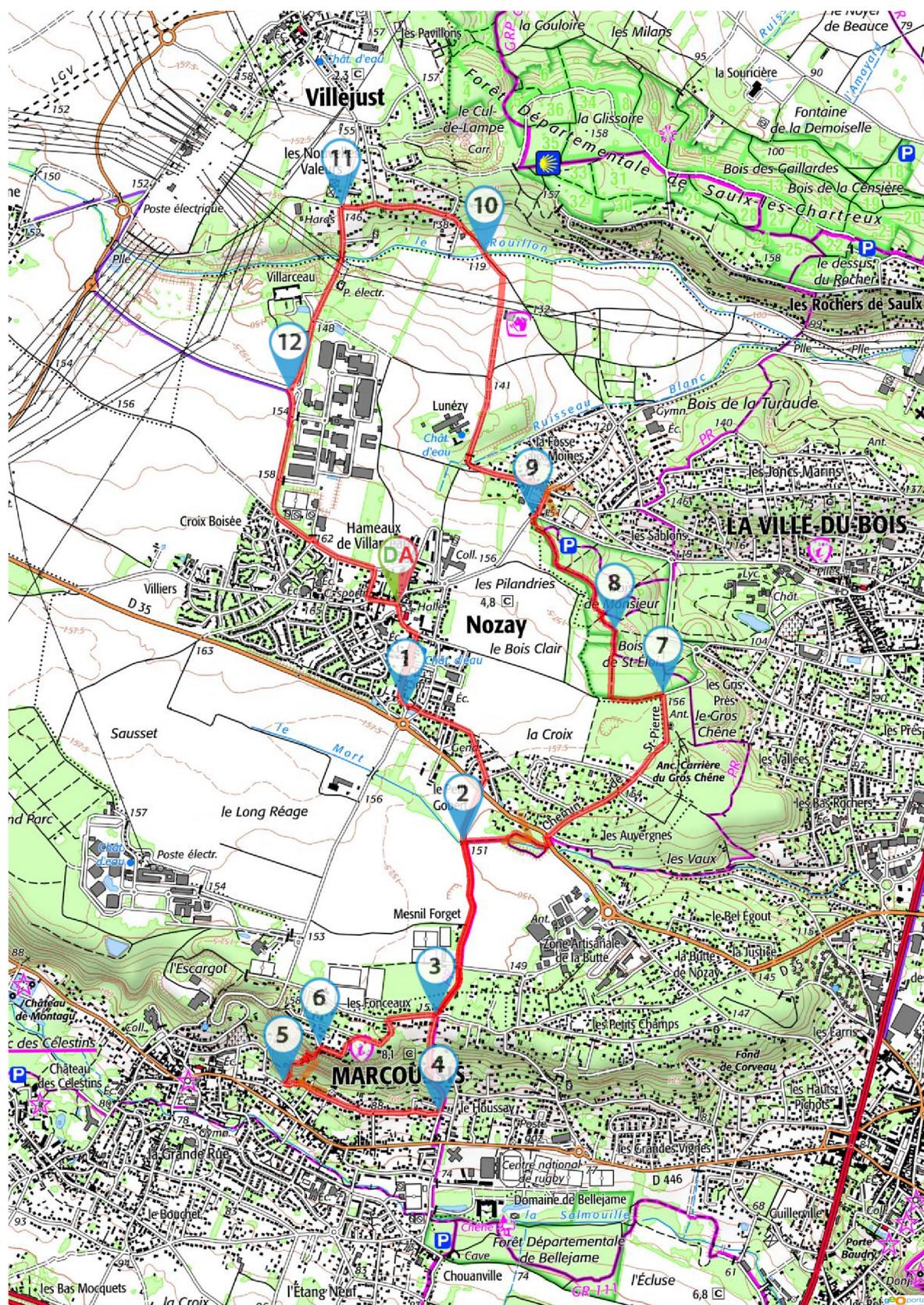
Aucun équipement particulier n'est nécessaire pour cette randonnée.

## A proximité

Cette randonnée traverse des paysages variés: champs, forêts, centre équestre. Sa topographie est variée (étendues plates, zones vallonnées). Belle vues sur le village de Marcoussis.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-forets-et-paysages-ruraux-autour-de-noza/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**